

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Compte rendu succinct de la réunion du 15 décembre 2006**

- 1 - **Approbation** du compte-rendu de la séance précédente.
- 2 - **Décisions** prises dans le cadre de la délégation du Conseil Municipal au Maire : Location du logement communal sis 10, rue Ferrer ; location du logement communal sis 170, rue Supervielle.
- 3 - **Renouvellement** de la ligne de trésorerie pour l'année 2007.
- 4 - **Approbation** du rapport d'activité 2003 de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin conformément à la loi du 12 juillet 1999.
- 5 - **Remboursement de sinistres** par la société d'assurance d'un montant de 140,75 euros suite à un bris de glace, en date du 5 septembre 2006, d'un véhicule de la commune.
- 6 - **Transfert d'une parcelle au sein de l'inventaire communal** : Lors de la mise en place de l'inventaire, la parcelle AI 59 a été intégrée à tort dans la voirie. Il s'agit d'un transfert de compte – du compte 2151 au compte 2111 – pour permettre la vente de cette parcelle.
- 7 - **Subventions** aux sociétés locales et extérieures.  
Subventions aux établissements scolaires dans le cadre des projets écoles :  
S. Merlin : 834,65 € - E. Moreau : 1272 € – V. Hugo : 1257,70 € - O. Leroy : 2328 € - E. Basly: 1900 € -  
A. Lamendin: 1105 € - Collège René Cassin: 2891 €  
Subventions aux associations :  
La bande des parents de l'école Basly : 1000 € - Sur les Traces de la Grande Guerre : 12 000 € - Loos Mirabeau en fête :  
80 € - La Rivelaïne : 300 € - Les mains bleues: 233 €  
Subventions supplémentaires aux associations accueillant des jeunes.
- 8 - **Augmentation** des tarifs pour l'année 2007 : augmentation moyenne de 3% hors cantines scolaires.
- 9 - **Avis favorable** sous réserve de prise en compte des remarques du Conseil Municipal à la **renonciation à concession de Grenay**, procédure visant à remédier aux désordres sur notre territoire qui résultent de l'activité de Charbonnages de France.
- 10 - **Acquisition à l'EPF** du 15 rue du 11 novembre pour un montant de 189 706,06 euros.
- 11 - **Signature d'une convention** pour la mise à disposition de terrains aux associations APSA et EPAA, terrains situés à l'arrière de la Source et entre le terroir du 15 et la rue Salengro.
- 12 - **Validation du cofinancement** pour les travaux d'aménagement de l'ex RN 43 avec la ville de Lens et l'Agglomération de Lens-Liévin.
- 13 - **Renouvellement de l'ATESAT**, convention d'assistance technique fournie par l'État, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2007, pour une durée d'un an, renouvelable deux fois, dont le montant annuel de rémunération s'élève à 11 351,11 euros.
- 14 - **Instauration** d'un compte épargne temps pour le personnel communal.
- 15 - **Modification** du nombre des membres du CTP : suite à une erreur matérielle dans la délibération du 20 décembre 2005, il s'agit de modifier le nombre des membres du Comité Technique Paritaire, composé de 8 membres.
- 16 - **Demande de subvention** pour l'opération Opéra pour enfants.
- 17 - **Adhésion** à la charte Départementale de qualité pour le centre de loisirs maternel.
- 18 - **Prolongation** du contrat relais assistantes maternelles pour une année.
- 19 - **Renouvellement** du contrat enfance jeunesse à partir de 2007.
- 20 - **Avis favorable à la modification des horaires** de l'école maternelle Émilienne Moreau suite à l'avis du Conseil d'école, sous réserve d'un avis de Madame l'inspectrice de l'Éducation Nationale.
- 21 - **Demande de subvention** pour le projet Santé-Nutrition.
- 22 - **Décisions modificatives** : budgets commune et lotissement rue Faidherbe (opérations d'ordre).
- 23 - **Virement de crédits** : 1 500 euros de l'article 675 "valeurs comptables des immobilisations" à l'article 6068 "Autres matières et fournitures".
- 24 - **Avis défavorable à la nouvelle géographie prioritaire** qui ne retient aucun quartier de Loos-en-Gohelle.

*Toutes ces décisions ont été votées à l'unanimité.*

Vu pour être affiché conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire,

Loos-en-Gohelle,  
le 26 décembre 2006

Le Maire,